ÉLECTION À LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MARTINIQUE

Date de clôture du scrutin : 31 janvier 2019

Collège :

Numéro de collège :

Titre de la liste :

Nom de l'organisation syndicale et professionnelle au nom de laquelle la liste se présente [mention **obligatoire pour les collèges des salariés**, mention facultative pour tous les autres collèges) :

N° d'ordre	Civilité (M. /Mme)	Nom	Prénom	Commune d'inscription

Nom(s) supplémentaire(s)*

*Au sens du deuxième alinéa de l'article R 511-33 du code rural et de la pêche maritime